



Communiqué de presse

Paris, le 30 mars 2024

Choc des savoirs : contre la sélection à l'entrée du lycée

La mobilisation contre la réforme imposée par Gabriel Attal, le Choc des savoirs, est très forte en collège. L'organisation des enseignements de français et de mathématiques en groupes de niveau vient renforcer le tri social et aggraver les inégalités. Le ministère prévoit une désorganisation des collèges qui n'est pas sans rappeler la réforme des lycées : une réforme imposée dans la précipitation qui a dégradé les conditions de travail des personnels et a fragilisé les élèves dans leurs apprentissages.

Une des mesures du Choc des savoirs va pourtant lourdement transformer les lycées : le ministère prévoit de rendre plus difficile l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) : fin des correctifs académiques, prise en compte des notes et non plus des compétences et augmentation de la part de contrôle terminal. Actuellement, 40000 à 50000 élèves vont au lycée alors qu'ils et elles n'ont pas obtenu le DNB. Le nombre de lauréat·es du DNB va nécessairement chuter. Le DNB deviendrait à partir de la rentrée 2025 un outil de sélection à l'entrée en classe de seconde. C'est un retour en arrière qui va entraver des milliers d'élèves dans leur parcours scolaire. Nombre d'élèves n'obtiennent pas le DNB et réussissent pourtant leurs études au lycée jusqu'à l'obtention du diplôme du baccalauréat grâce à de meilleures conditions d'études au lycée ou à un environnement plus favorable. Pour SUD éducation, il est inacceptable que le destin scolaire des élèves soit scellé à la fin du collège.

SUD éducation considère que tous et toutes les élèves sont capables et refuse toute sélection à l'entrée du lycée. L'école doit avoir les moyens de lutter en amont contre les difficultés scolaires, que ce soit par la baisse du nombre d'élèves par classe ou par l'accompagnement des élèves en situation de difficultés scolaires ou de handicap.

Le Choc des savoirs prévoit également l'expérimentation à la rentrée 2024 pour une généralisation à la rentrée 2025 de classes préparatoires à la seconde pour les élèves qui n'auront pas obtenu le DNB. Ces classes de relégation sont inacceptables, elles stig-

Fédération SUD éducation


31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org





matissent les élèves en difficulté et vont générer un fort décrochage scolaire voire un abandon des études pour les élèves qui ont plus de 16 ans et qui risquent de sortir sans diplôme du système scolaire.

Au contraire, SUD éducation revendique une vraie scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans afin de lutter contre les inégalités et la ségrégation sociale.

La réforme prévoit l'ouverture de ces classes en lycée professionnel et en lycée général et technologique, SUD éducation appelle les personnels à refuser l'ouverture de ces classes de relégation dans les lycées.

SUD éducation appelle les personnels des lycées à se mettre en grève le 2 avril avec leurs collègues des écoles et des collèges contre le Choc des savoirs, pour l'école publique !